

MASTER 2 MEEF

ET

DU MEEF

Métiers de
l'Enseignement, de
l'Éducation et de la
Formation

2020-2021

Université de Lyon

Université Lumière Lyon 2

INSPÉ/Université Claude-Bernard Lyon 1



CALENDRIER

DESRIPTIF
DES COURS

EMPLOI DU
TEMPS



PRÉSENTATION DES PARCOURS MASTER 2 / D.U. MEEF DE LETTRES
(Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

Mention Enseignement du second degré – Parcours Lettres – option Lettres modernes ou Lettres
classiques

Responsables : Catherine Nicolas (Lyon 1/INSPÉ, didactique, DU)

Laurent Susini (Lyon 2, lettres modernes)

Daniel Vallat (Lyon 2, lettres classiques)

— M2A

Le master 2 MEEF **A** est ouvert aux nouveaux lauréats du concours du CAPES, en poste à mi-temps (rémunéré plein temps) comme **fonctionnaires stagiaires** dans l'enseignement secondaire. **Parallèlement à leur activité professionnelle**, encadrée par un enseignant tuteur « de terrain » et par un enseignant-chercheur, les stagiaires bénéficient de cours qui consolident leur formation sur les plans disciplinaire, pédagogique et didactique. Ces **cours obligatoires** sont dispensés à l'université Lumière Lyon 2, à l'INSPÉ de Lyon, ainsi que dans divers établissements partenaires (théâtres, musées...). **Dans le cadre de leur parcours universitaire**, les étudiants rédigent en outre, sous la direction de l'enseignant-chercheur de leur choix, **un mémoire** répondant aux exigences scientifiques du master 2.

Le Master 2 MEEF A est divisé en plusieurs parcours :

- Les étudiants qui ne sont pas titulaires d'un master vont en M2 **A** (cas le plus courant)
- Les étudiants déjà titulaires d'un master, MEEF ou recherche, vont en M2 **DU**. (plusieurs cas de figure selon les profils).

Les DU bénéficient de dispenses ponctuelles :

Les DU ne réalisent pas de mémoire.

Les DU 4-6 ne suivent pas les cours d'anglais. Ils peuvent aussi bénéficier d'une dispense d'environ 24 heures au titre de l'individualisation de leur parcours validée par la responsable du DU.

Les DU 5 suivent uniquement le cours de conception de séquences. S'ajoutent à ce TD des modules conçus par l'INSPÉ ainsi que des stages de formation continue.

Les DU doivent aussi réaliser un projet collectif innovant avec d'autres stagiaires dans le cadre du groupe lettres/musique/documentation.

Les stagiaires en renouvellement pour compléter un master MEEF inabouti **terminent leur M2** mais sont aussi inscrits en **DU 5**. Ils ont un **projet individualisé de formation**. Ils complètent leur formation par des stages de FC et des modules INSPÉ, et éventuellement par des TD du MEEF si les contenus sont nouveaux.

— M2A et D.U. : attention, la répartition par semestre est d'ordre administratif.

■ UE APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE (1^{er} semestre) – 5 crédits

- Littérature : 30 heures, 3 crédits
- Langue française : 12 heures, 2 crédits

■ UE APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE (2nd semestre) – 2 crédits

Littérature : 14 heures, 2 crédits

■ UE CONSTRUCTION DE COMPETENCES DIDACTIQUES ET PROFESSIONNELLES (1^{er} semestre) – 12 crédits

- Didactique de l'écrit et de l'oral : 21 heures
- Numérique de l'enseignement et Méthodologie de la recherche : 21 heures
- Analyse de dispositifs didactiques et conception de séquences, niveau 1 : 21 heures
- Intégration professionnelle : 14 heures
- Contexte d'exercice du métier : questions professionnelles (thèmes 1 et 2) : 21 heures

■ UE CONSTRUCTION DE COMPETENCES DIDACTIQUES ET PROFESSIONNELLES (2nd semestre) – 8 crédits

- Didactique de l'image et de l'histoire de l'art : 14 heures
- Analyse de dispositifs didactiques et conception de séquences, niveau 2 : 21 heures
- Contexte d'exercice du métier : questions professionnelles (thèmes 3 et 4) : 21 heures. L'évaluation, pour les quatre questions professionnelles traitées pendant l'année, se fait par tirage au sort. Une seule question est tirée et au sort et évaluée.

■ UE LANGUE VIVANTE (anglais, espagnol, allemand, italien) (2nd semestre) – 3 crédits

Langue niveau B2 [UE non compensable : il est donc impératif d'obtenir la moyenne à cette UE] : 21 heures

■ UE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE (Cette UE, non segmentable et non compensable, se déroule sur les deux semestres, mais est comptabilisée au 2nd semestre) – 30 crédits

- **Stage** annuel en responsabilité à mi-temps (pour les M2A, une note est attribuée ; pour les D.U., une simple appréciation est fournie)

- **Mémoire et soutenance** devant jury (deux notes distinctes pour le mémoire et pour la soutenance) Les DU ne sont pas concernés par le mémoire et la soutenance.
- « **Portfolio** » (analyse de situation professionnelle)

Planning du DU lettres/documentation/musique+philosophie	Horaires	Stagiaires concernés	Enseignant	Contenu/lieu
Mardi 2 septembre	12h-15h	Lettres Les professeurs documentalistes et les professeurs de musique seront rencontrés à un autre moment compatible avec leur emploi du temps	Catherine Nicolas	Réunion d'information sur le parcours DU Les quais (salle à préciser)
Mardi 2 septembre	13h-15h	DU 5 et DU5/M2	Catherine Nicolas	Parcours individualisé
Mercredi 25 septembre	14h-16h	Lettres+doc+musique+philo	Catherine Nicolas	Présentation du projet collectif innovant+bilan de rentrée
Mardi 6 octobre	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Constitution des groupes séance 1
Mardi 13 octobre	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Constitution des groupes séance 2
20 octobre	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Pédagogie de projet
Mardi 3 novembre	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Elaboration du projet
Mardi 17 novembre	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Elaboration du projet
Mardi 24 novembre	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Préparation du document pour le chef d'établissement
Mardi 1 ^{er} décembre	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Préparation du document pour le chef d'établissement (en cas de besoin)

Mardi 5 janvier	8h-10h	Lettres+doc+musique	Catherine Nicolas	Bilan du premier semestre. Préparation de l'échange de contexte professionnel
Janvier-Mars		Lettres+doc+musique+philo	Autonomie	Mise en place des projets. Suivi des groupes par Eric Millot
Mardi 6 avril	8h-10h	Lettres+doc+musique+philo	Eric Millot	Préparation de l'écrit du projet
Mardi 13 avril	8h-10h		Eric Millot	Préparation de la soutenance du projet
avril		Lettres+doc+musique+philo	Autonomie	Écrit et oral du projet. Conseil à distance
Mardi 4 mai	14h-17h	Lettres+doc+musique+philo	Catherine Nicolas/Eric Millot	Forum. Phase 1
Mardi 5 mai	14h-17h	Lettres+doc+musique+philo	Catherine Nicolas/Eric Millot	Forum Phase 2

— M2B

Le master 2 MEEF A est ouvert aux nouveaux lauréats du concours du CAPES, en poste à mi-temps (rémunéré plein temps) comme **fonctionnaires stagiaires** dans l'enseignement secondaire. **Parallèlement à leur activité professionnelle**, encadrée par un enseignant tuteur « de terrain » et par un enseignant-chercheur, les stagiaires bénéficient de cours qui consolident leur formation sur les plans disciplinaire, pédagogique et didactique. Ces **cours obligatoires** sont dispensés à l'université Lumière Lyon 2, à l'INSPÉ de Lyon, ainsi que dans divers établissements partenaires (théâtres, musées...). **Dans le cadre de leur parcours universitaire**, les étudiants rédigent en outre, sous la direction de l'enseignant-chercheur de leur choix, **un mémoire** répondant aux exigences scientifiques du master 2.

Le master 2 MEEF **B** s'adresse aux étudiants non admis au CAPES, mais ayant obtenu leur M1 MEEF. Ces derniers suivent **une partie des cours de préparation au concours avec leurs camarades de M1 MEEF**, ainsi que **certains cours de M2 A**. Ils réalisent **un stage plus court** que leurs camarades de M2 MEEF A, encadré sur le terrain par un tuteur enseignant. Comme eux, ils doivent rédiger **un mémoire** de niveau universitaire.

UNIVERSITÉ DE LYON
Lumière Lyon 2 / Claude Bernard Lyon 1

Responsables du M2 MEEF

- **Laurent Susini** Lettres modernes
Laurent.Susini@univ-lyon2.fr

- **Daniel Vallat** - Lettres classiques
Daniel.Vallat@univ-lyon2.fr

Secrétariat des master MEEF et concours Lyon2 :

Souhila REDJIMI

04 78 69 72 00

souhila.Redjimi@univ-lyon2.fr

Responsable DU MEEF INSPÉ/ Lyon 1 :

- **Catherine NICOLAS** (didactique, DU)
catherine.nicolas@univ-lyon1.fr

Secrétariat des DU/Master MEEF Lyon 1 :

François MARTIN

04 72 07 30 22

francois.martin@univ-lyon1.fr

Lundi 31 août : pré-rentrée en établissement

Mardi 1^{er} septembre : rentrée en établissement

Du vendredi 4 au 25 septembre : module de prise de poste (« rentrée adaptée ») et rentrée des enseignements en didactique

A partir du 29 septembre : rentrée des enseignements « disciplinaires »

M2	S3	Mardi	Mercredi	8-10	10-12	14-16	16-18
L2 GC							
4/09		8h-10h Faire les premières heures de classe Cendrine Martinet		Gestion de la classe Eric Millot Hyp 1 Ou numérique et enseignement Hyp 2	Conception de séquences 1 Coralie Thomas1	Corps et voix Catherine Nicolas Hyp 1 Ou numérique et recherche Hyp 2	
		10h-12h Numérique et enseignement Claire Augé					
		12h15 réunion d'information des DU Catherine Nicolas					
		13h15-14h DU5					

11/09	8h-10h Faire la classe Cendrine Martinet	14h-16h Guillaume Saujot	Gestion de la classe Eric Millot Hyp 1 Ou	Conception de séquences 2	Conception de séquences 2	Analyse de pratique Eric Millot
	10h-12h Numérique et enseignement Claire Augé		numérique et enseignement Hyp 2	Coralie Thomas		
18/09	Stage En établissement		Conception de séquences 3 Coralie Thomas	Conception de séquences 4 Coralie Thomas	Corps et voix Catherine Nicolas Hyp 1 Ou numérique et recherche Hyp 2	
25/09	Stage En établissement Fin de la rentrée adaptée	Présentation du Projet collectif innovant DU	Gestion de la classe Eric Millot Hyp 1 Ou	Corps et voix Catherine Nicolas	Conception de séquences 2	Analyse de la pratique Eric Millot
2/10			Numérique et enseignement Claire Augé Hyp 1 ou gestion de la classe Hyp 2	Conception de séquences 5 Coralie Thomas	Corps et voix Catherine Nicolas	

9/10	Numérique et enseignement Claire Augé Hyp 1 ou 6 gestion de la classe Hyp 2	Conception de séquences Coralie Thomas	QP 8	QP8
16/10	Conception de séquences 7 Coralie Thomas 1h	Conception de séquences 8 Coralie Thomas	QP 8	QP8
23/10	VAC	VAC	VAC	VAC
30/10	VAC	VAC	VAC	VAC
6/11	Numérique et enseignement Claire Augé Hyp 1 ou gestion de la classe Hyp 2	Didactique de l'image Catherine Nicolas1	QP8 14h-16h30	
13/11	Conception de séquences 9 Coralie Thomas	Didactique de l'image Catherine Nicolas2		
20/11	Didactique de l'image Fanny Lignon3	Didactique de l'image Catherine Nicolas4	Numérique et recherche hyp 1 ou corps et voix	

			Catherine	
			Nicolas	
			Hyp 2	
27/11	Didactique de l'image Fanny Lignon 5	Conception de séquences 10 Coralie Thomas	Numérique et recherche hyp 1 ou corps et voix	Catherine Nicolas Hyp 2
4/12	Didactique de l'image Fanny Lignon6	Coralie Thomas DEO	Coralie Thomas DEO	
11/12	Conception de séquences 11 Coralie Thomas	Didactique de l'image Catherine Nicolas7	Partenariat QP6 Pôle 2h30	
18/12		Fabrice Carnet Ou Coralie Thomas DEO	Partenariat QP6 Théâtre Catherine Nicolas Théâtre du Point du Jour	Partenariat QP6 Théâtre Catherine Nicolas Théâtre du Point du Jour

QP Groupe lycée Lettres Lyon 2 :			
QP 3	Heures	Enseignant ou enseignant-chercheur souhaité	
Mardi 10/11	8h-10h	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais
Mardi 10/11	10h-12H	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais
Mardi 8/12	10h-12h30	Pôle	L2/Les quais
Mardi 15/12	8h-10h	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais
Mardi 15/12	10h-12h	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais

QP 8	Heures	Enseignant ou enseignant-chercheur souhaité	
Vendredi 4/12	8h-10h	Enseignant ayant une connaissance du second degré	L2/Les quais
Vendredi 4/12	10h-12H	Enseignant ayant une connaissance du second degré	L2/Les quais
Vendredi 11/12	8h-10h30	Pôle	L2/Les quais
Vendredi 18/12	8h-10h	Enseignant ayant une connaissance du second degré	L2/Les quais
Vendredi 18/12	10h-12h	Enseignant ayant une connaissance du second degré	L2/Les quais

QP 6	Heures		
Vendredi 05/02	10h-12h30	Pôle DAAC	L2/Les quais
Vendredi 26/02	14h-16h	Catherine Nicolas	Théâtre du Point du Jour
Vendredi 26/02	16h-18h	Catherine Nicolas	Théâtre du Point du Jour
Vendredi 12/03	14h-16h	Corinne Iborra	L2/Les quais
Vendredi 12/03	16h-18h	Corinne Iborra	L2/Les quais

QP 2	Heures		
Vendredi 19 /03	14h-16H	Anne-Claire Husser	L2/Les quais
Vendredi 19 /03	16h-18h	Anne-Claire Husser	L2/Les quais
Vendredi 26/03	14h-16h30	pôle	
Vendredi 09/04	14h-16h	Anne-Claire Husser	L2/Les quais
Vendredi 09/04	16h-18h	Anne-Claire Husser	L2/Les quais

QP Groupe collège, Lyon 2 :			
QP 8		Souhaits : Un enseignant ayant une expérience du second degré	Lieu
Vendredi 16/10	14h-16h	?	L2/Les quais
Vendredi 16/10	16h-18h	?	L2/Les quais
Vendredi 6/11	14h-16h30	Pôle	L2/Les quais
Vendredi 13/11	14h-16h	?	L2/Les quais
Vendredi 13/11	16-18h	?	L2/Les quais

QP 6			Lieu
Vendredi 11/12	14h-16h30	Pôle DAAC	L2/Les quais
Vendredi 18/12	14h-16h	Catherine Nicolas	Théâtre du Point du Jour
Vendredi 18/12	16h-18h	Catherine Nicolas	Théâtre du Point du Jour
Vendredi 8/01	14h-16h	Corinne Iborra	L2/Les quais
Vendredi 8/01	16h-18h	Corinne Iborra	L2/Les quais

QP 3			Lieu
Mardi 12/01	8h-10h	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais
Mardi 12/01	10h-12H	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais
Mardi 19/01	10h-12h30	Pôle	L2/Les quais
Mardi 26/01	8h-10h	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais
Mardi 26/01	10h-12h	Muriel Salle ou Vincent Porhel	L2/Les quais

QP 2			Lieu
------	--	--	------

Vendredi 26/02	8h-10h	Anne-Claire Husser ou Rémi Grand	L2/Les quais
Vendredi 26/02	8h-10h	Anne-Claire Husser ou Rémi Grand	L2/Les quais
Vendredi 5/03	10h-12h30	pôle	L2/Les quais
Vendredi 12/03	8h-10h	Anne-Claire Husser ou Rémi Grand	L2/Les quais
Vendredi 12/03	10h-12h	Anne-Claire Husser ou Rémi Grand	L2/Les quais

M2 MEEF – Semestre 1 - 2020/2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-10h 1		<p style="text-align: center;">Didactique Question professionnelle 3 5DRLL113 Groupe Lycée Vincent Porhel ou Muriel Salle 10/11, 15/12 Salle</p>			<p>Didactique EDT spécifique. Voir ci-dessus.</p>
10-12h 2		<p style="text-align: center;">+ Mardi 8/12 de 10h à 12h 30 : pôle</p>			<p>Didactique</p>
12-14h 3					
14-16h 4		<p style="text-align: center;">Approf. disciplinaire Littérature 5DMRA013 Myrtille Méricam-Bourdet 29/09, 06/10, 13/10, 03/11, 10/11, 17/11 Nathalie Barberger 24/11, 01/12, 08/12, 15/12, 19/01 [attention : le cours du 19/01 aura lieu de 14h à 18h] Salle</p>	<p style="text-align: center;">Approf. disciplinaire Litt. Moyen Age 5DMRA013 Marie-Pascale Halary (04/11, 18/11, 25/11) Salle</p>		<p>Didactique</p>
16-18h 5		<p style="text-align: center;">Approf. disciplinaire Langue française 5DMRA023 Philippe Wahl 29/09, 06/10, 13/10, 03/11, 10/11, 17/11 Salle</p>	<p style="text-align: center;">Latin Lett. class. 5DCRAUE3 Romain Loriol I. Boehm Eric Millot Salle</p>		<p>Didactique</p>
18-20h 6					

M2 MEEF – Semestre 2- 2020/2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h 8-		<p style="text-align: center;">Didactique QP 3 5DRLL113 Groupe Collège Vincent Porhel ou Muriel Salle 12/01, 26/01 Salle</p> <p style="text-align: center;">+ Mardi 19/01 de 10h à 12h 30 : pôle</p>			Didactique EDT spécifique. Voir plus haut
12h 10-					Didactique
14h 12-		<p style="text-align: center;">LV - Anglais 5DRLL093 Stéphanie Gourdon 26/01, 02/02, 23/02, 02/03, 09/03, 16/03, 23/03, 30/03, 06/04, 27/04, 04/05, 11/05</p> <p style="text-align: center;">Salle</p>			
16h 14-		<p style="text-align: center;">Approf. disciplinaire Littérature 5DMRB013 Michèle Clément 26/01, 02/02, 23/02</p> <p style="text-align: center;">Marion Mas 02/03, 09/03, 16/03</p> <p style="text-align: center;">Véronique Corinus 23/03</p> <p style="text-align: center;">Salle</p>			Didactique
		<p style="text-align: center;">LV – Espagnol Cours mutualisé 5DRLL093 Nathalie Dartai 26/01, 02/02, [09/02] 23/02, 02/03, 09/03, 16/03, 23/03, 30/03, 06/04, [13/04], 27/04.</p> <p style="text-align: center;">Salle</p> <p>NB : Ce cours suivant le calendrier universitaire et non secondaire, les étudiants MEEF ne seront pas présents les 09/02 et 13/04.</p>	<p style="text-align: center;">Latin Lettres classiques 5DCRBUE3 Isabelle Boehm Marine Bretin-Chabrol Eric Millot Salle</p> <p>NB : Ce cours suivant le calendrier universitaire et non secondaire, les étudiants MEEF ne seront pas présents les 26/02.</p>		Didactique
		<p style="text-align: center;">LV - Allemand Cours mutualisé 5DRLL093 Emmanuelle Aurenche 26/01, 02/02, [09/02] 23/02, 02/03, 09/03, 16/03, 23/03, 30/03, 06/04, [13/04], 27/04.</p> <p style="text-align: center;">Salle</p> <p>NB : Ce cours suivant le calendrier universitaire et non secondaire, les étudiants MEEF ne seront pas présents les 09/02 et 13/04.</p>			
20h 18-			<p style="text-align: center;">LV - Italien Cours mutualisé</p>		

			<p>5DRLL093 Sylvain Trousselard Salle 27/01, 03/02, [10/02], 24/02, 03/03, 10/03, 17/03, 24/03, 31/03, 07/04, [14/04], 28/04. Salle NB : Ce cours suivant le calendrier universitaire et non secondaire, les étudiants MEEF ne seront pas présents les 10/02 et 14/04.</p>		
--	--	--	---	--	--

REMARQUES SUR LE CALENDRIER DU 1^{er} SEMESTRE :

- Les cours de disciplinaire (mardis et mercredis) débutent la semaine du 28/09. En revanche, les cours de didactique (vendredis) débutent, eux, dès le 01/09.
- Toutes les vacances de l'année sont alignées sur celles du secondaire (deux semaines à la Toussaint et au printemps au lieu d'une seule, comme c'est le cas à l'Université).
- Le code du cours « contexte d'exercice du métier » (5DRLL113) correspond à un code du second semestre, car il fait partie d'un ensemble de quatre enseignements rassemblés administrativement sur le second semestre.

— Le mémoire (pour les M2 MEEF seulement)

« L'étudiant réalise un mémoire de master MEEF intégré dans sa formation, qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Le mémoire prend appui sur le stage en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant bénéficie de l'encadrement pédagogique d'un enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur et du suivi d'un professionnel de terrain lors de son stage. »

Ce mémoire, qui doit comporter une partie didactique, fera au moins 40 pages (bibliographie, annexes et table des matières comprises).

« L'évaluation de la période d'alternance doit porter sur les éléments suivants : le mémoire de master, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle. »

— Le portfolio

Au mois de mai, l'étudiant rend à son tuteur un document de 5 pages où il analyse un problème rencontré lors de sa pratique professionnelle.

— Le stage en responsabilité

« Le stage en alternance en deuxième année de master, effectué par les professeurs [...] stagiaires lauréats du concours, prend la forme d'un stage en responsabilité dans les conditions précisées annuellement par une circulaire. Les professeurs [...] stagiaires bénéficient d'un tutorat dans le cadre du stage en établissement d'enseignement secondaire, collège ou lycée. Ce tutorat, constitué d'un binôme (un personnel de la structure d'accueil et un personnel désigné par la structure de formation), lie la structure d'accueil et celle de la formation. Les tuteurs accompagnent le stagiaire durant l'année scolaire et participent à sa formation. Au sein de l'établissement scolaire, le tuteur désigné par cet établissement conseille l'étudiant, l'aide à préparer son enseignement et à mener une analyse critique de sa pratique et l'accueille régulièrement dans sa classe.

Le temps du stage en alternance, auquel il convient d'ajouter les activités liées à la préparation des cours par l'enseignant stagiaire, doit être conciliable avec la formation de master.

Une convention précise les obligations du stagiaire dans l'établissement d'accueil, les compétences à acquérir pendant le stage et les modalités de validation de ces compétences dans le cadre de la formation. Elle intègre également les modalités de la mission confiée au tutorat binôme pour l'acquisition de ces compétences et le suivi du stagiaire. »

« Le stage en alternance, qui place l'étudiant en situation de responsabilité au sein d'un établissement scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa validation confère a minima 20 crédits sur les 60 crédits validés en deuxième année de master. »

— Le tutorat mixte

Les principes

Le tutorat mixte consiste en l'accompagnement annualisé d'un stagiaire de master MEEF ou de DU, par deux tuteurs, l'un de l'université et l'autre de l'établissement, qui unissent leurs compétences et leurs actions pour donner tout son sens et toute son efficacité au dispositif de formation en alternance. Il est organisé autour du temps fort que sont les visites du tuteur d'université, réalisées, chaque fois que cela est possible (deux fois minimum), avec le tuteur de terrain.

L'organisation et les modalités du suivi

Pour faciliter la cohérence des interventions des différents acteurs au sein du dispositif, un outil académique de suivi des stagiaires est donné à tous afin d'unifier les critères d'évaluation. Il doit être commenté et explicité aux stagiaires.

L'organisation et les modalités du tutorat mixte sont, quant à elles, discutées et définies dans les réunions d'équipes et/ou de site ainsi que dans le conseil de perfectionnement de chaque parcours. Dans cette mise en place, les relations entre le tutorat et les formations dans le master seront favorisées pour créer davantage de cohérence dans la formation.

Tout au long de l'année, les deux tuteurs et le stagiaire se tiennent informés de l'évolution de la formation. Pour rendre ce suivi efficace, les tuteurs mettront en place tout dispositif qui leur semblerait pertinent pour aider le stagiaire : sur le lieu de stage ou à l'université, en présentiel ou à distance, individuel ou collectif.

Les visites : le temps fort du tutorat mixte

Lors des visites, le stagiaire doit fournir tous les documents qui permettent aux tuteurs d'évaluer la conception de la leçon et son inscription dans une progression. Il doit aussi préciser les compétences sur lesquelles il souhaite particulièrement être évalué.

Cette centration sur des compétences prioritaires (deux maximum) permet d'orienter l'observation, l'entretien. Cependant, les formateurs ont toute initiative pour faire part au stagiaire, avant la visite, de certains attendus en termes de compétence. Pour ne pas réduire la richesse de la situation de classe observée, ils seront aussi soucieux d'identifier les « faits marquants » qui méritent d'être portés à l'analyse du stagiaire.

Après la visite, les tuteurs conduisent un entretien. À partir de la description de faits remarquables observés, des analyses effectuées par les différents interlocuteurs, les tuteurs établissent un bilan de compétences, sans forcément se restreindre à celles signalées par le stagiaire et les tuteurs. Ils donnent des conseils et élaborent une feuille de route qui doit aider le stagiaire à formuler un « projet de professionnalisation ». Celui-ci est exprimé, de préférence, en termes de compétences ou d'axes de transformations professionnelles prioritaires.

Bilan du stage

■ Dans le cadre du Master ou du DU

Le tuteur de l'université et le tuteur d'établissement se concertent pour évaluer le stagiaire dans le cadre de l'UE alternance de 30 crédits pour les M2A. Le bilan de compétences débouche sur une note qui permet de valider l'UE. Pour les DU, cette concertation entre les deux tuteurs doit permettre l'évaluation du 3^{ème} objet d'évaluation.

■ Pour la titularisation

Le tuteur de terrain rédige un rapport qui contribuera à l'avis de l'inspecteur destiné à la titularisation. Le tuteur universitaire contribue à l'avis du directeur de l'INSPÉ destiné à la titularisation.

— BIBLIOTHÈQUES

Lyon 2 : Bibliothèque des Lettres (galerie du bâtiment Bélénos, 18 quai Claude Bernard)

Les ouvrages et articles destinés aux étudiants préparant les concours sont exclus du prêt et disponibles en libre accès pour tous.

Possibilité de prêt des ouvrages concours pour la soirée (prêt après 18h, retour avant 10h le lendemain) et pendant l'été.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 10h-18h

BIU-LSH Lyon 2 / Lyon 3 :

5, parvis René Descartes 69007 Lyon.

Horaires d'ouverture : 9h-19h du lundi au vendredi, 9h-17h le samedi.

BU EDUCATION – Croix-Rousse :

5 rue Anselme 69004 Lyon.

Horaires d'ouverture : lundi 13h-19h ; du mardi au jeudi 8 h 30 – 19 h ; vendredi 8 h 30 – 18 h et samedi 8 h 30 – 11 h 45.

— Adresses mail des enseignants

Merci de respecter la casse.

AUGÉ Claire	claire.auge@univ-lyon1.fr
AURENCHE Emmanuelle	Emmanuelle.Aurenche@univ-lyon2.fr
BARBERGER Nathalie	Nathalie.BarbergerDestribats@univ-lyon2.fr
BOEHM Isabelle	Isabelle.Boehm@univ-lyon2.fr
BONANSEA Marion	marion.bonanseas@gmail.com
BRETIN-CHABROL Marine	marine.bretin-chabrol@univ-lyon3.fr
CARNET Fabrice	fabrice.carnet@ac-lyon.fr
CLÉMENT Michèle	Michele.Clement@univ-lyon2.fr
CORINUS Véronique	Veronique.Corinus@univ-lyon2.fr
DARTAI-MARANZANA Nathalie	Nathalie.Dartai@univ-lyon2.fr
HALARY Marie-Pascale	Marie-Pascale.Halary@univ-lyon2.fr
GOURDON Stéphanie	Stephanie.Gourdon@univ-lyon2.fr
LASSEGUE Magalie	lagalie.lassegue@univ-lyon1.fr
LIGNON Fanny	fanny.lignon@univ-lyon1.fr

LORIOL Romain	romain.loriol@univ-lyon3.fr
MARTINET Cendrine	cendrine.martinet@ac-lyon.fr
MAS Marion	marion.mas@univ-lyon1.fr
MÉRICAM-BOURDET Myrtille	Myrtille.Mericam-Bourdet@univ-lyon2.fr
MILLOT Eric	eric.millot@univ-lyon1.fr
NICOLAS Catherine	catherine.nicolas@univ-lyon1.fr
PORHEL Vincent	vincent.porhel@univ-lyon1.fr
SALLE Muriel	muriel.salle@univ-lyon1.fr
SAUJOT Guillaume	guillaume.saujot@univ-lyon1.fr
THOMAS Coralie	coralie.thomas2@univ-lyon1.fr
TROUSSELARD Sylvain	Sylvain.Trousselard@univ-lyon2.fr
WAHL Philippe	Philippe.Wahl@univ-lyon2.fr